Image not found or type unknown

# acte de mariage à fournir lors d'une succesion : besoin de précis

Par **samira93**, le **16/05/2012** à **17:13**

bonjour,
mon père est décéde et nous avons entamé une demande de succession auprès du notaire
celui ci nous demande de lui fournir le contrat de mariage récent de moins de 6 mois de mes parents établi au maroc
il est difficile pour nous de l'établir à distance
le notaire est il obligé de nous réclamer cette condition car ne figure pas sur la liste des docs à fournir
l'acte de mariage original à disposition est le 1er acte conservé
merci de nous apporter des précisions sur une autre alternative peut se proposer
cdt

Copyright © 2025 Légavox.fr - Tous droits réservés